



PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Visioconférence Microsoft Teams
9 décembre 2024/14 h HE

Présents :

Peter Augruso, président de l'Association et président du conseil
Paul-Claude Bérubé, vice-président
Dominique Grégoire
Tony Delblond
Brad Baker
Dale Briggs
Brian Burden
Orest Konowalchuk
Terri Mattucci
Gayle Statton
Don Story
Davide Xausa
Kevin Blue, chef de la direction et secrétaire général

Absente :

Stephanie Geosits

Membres du personnel aussi présents :

Mathieu Chamberland
Lisa Spina

1. Ouverture

Le président ouvre la séance à 14 h HE.

2. Présentation du budget 2025

La présidente du comité d'audit et des finances, Dominique Grégoire, entame une discussion sur le budget 2025. Elle souligne les efforts de Mathieu Chamberland et de Jennifer Braem qui ont joué un rôle important dans la préparation du budget et la présentation qui l'accompagne.

Mathieu Chamberland présente ensuite au conseil d'administration le budget 2025 et ses implications. Il explique en détail les revenus et les dépenses de tous les départements et répond à toutes les questions du conseil. Kevin Blue, chef de la direction et secrétaire général, apporte aussi des précisions sur différents postes budgétaires.

Le comité d'audit et des finances recommande au conseil d'administration d'adopter le budget 2025 tel qu'il a été

présenté.

PROPOSITION P-46 : Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu unanimement d'adopter le budget 2025 tel que recommandé par le comité d'audit et des finances.

ADOPTÉE.

3. Normes de Canada Soccer pour le soccer de base

Le directeur du développement, Dave Nutt, a proposé dans un courriel envoyé le 5 décembre que le libellé ci-dessous soit ajouté aux les règles et règlements de Canada Soccer. Des documents de référence ont été envoyés au conseil d'administration pour qu'il l'examine.

PROPOSITION P-47 : Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu unanimement d'approuver l'ajout du libellé suivant aux règles et règlements de Canada Soccer.

« Les clubs qui offrent un programme pour jeunes devront s'aligner sur les Normes de Canada Soccer pour le soccer de base d'ici le début de la saison 2026. Si un club ne peut pas se conformer à l'ensemble des normes de Canada Soccer pour le soccer de base, il peut demander une dérogation spéciale par l'intermédiaire de l'association membre provinciale/territoriale de laquelle il relève. »

ADOPTÉE.

4. Ajournement

PROPOSITION P-48 : Sur proposition dûment faite, il est résolu unanimement d'ajourner la réunion.

ADOPTÉE.